



Dossier n° DP 95 580 2400023	
Date de dépôt : 12/07/2024	
Demandeur : Madame GROCHOWSKI Isabelle	
Nature du projet : abri de jardin partiellement clos	Surface de plancher existante : 188 m²
Adresse terrain : 9 Rue de Paris	Surface de plancher créée : 4 m²
95470 SAINT-WITZ	Nouvelle surface de plancher : 192 m²

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de SAINT-WITZ

Le maire de SAINT-WITZ,

VU la déclaration préalable présentée le 12/07/2024 par Madame GROCHOWSKI Isabelle demeurant 10 rue Gustave Rouanet, PARIS (75018) ;

VU l'avis de dépôt de la demande affiché en Mairie le 12/07/2024 ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'un abri de jardin partiellement clos,
- sur un terrain situé 9 Rue de Paris, à SAINT-WITZ (95470),
- pour une surface de plancher créée de 4.2 m².

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme en vigueur ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Il n'est pas fait OPPOSITION à la présente déclaration préalable sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les travaux seront réalisés conformément aux documents annexés au présent arrêté.

Le 2 août 2024,

Le Maire,
Frédéric MOIZARD



Nota : le bénéficiaire de la présente autorisation devra nécessairement se rapprocher de l'administration fiscale pour déclarer les éléments du projet soumis à taxe et/ou participation.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.